



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Vienne

Limoges, le 24 novembre 2021

Service Division des personnels du 1^{er} degré

Sous-direction

Bureau Gestion collective

Référence DIPER1D/CV/ES/N°2021-15

Affaire suivie par :

Christophe Vaubourdolle

Tél : 05 55 11 42 95

Mél : christophe.vaubourdolle@ac-limoges.fr

Eric Scherpereel

Tél : 05 55 11 42 98

Mél : eric.scherpereel@ac-limoges.fr

Adresse postale :

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

adresse géographique :

5, allée Alfred Leroux, Limoges

L'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Haute-Vienne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Education Nationale chargés des
circonscriptions du 1^{er} degré

Objet : Liste d'aptitude en vue du recrutement des directeurs d'écoles à 2 classes et plus, rentrée 2022

Réf. : Décret n°89-122 du 24 février 1989 modifié

P.J. : Notice de candidature

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les dispositions des textes ministériels cités en référence concernant les modalités de recrutement des directeurs d'écoles.

1. Conditions d'inscription

Peuvent faire acte de candidature tous les instituteurs et professeurs des écoles justifiant de **2 ans de services effectifs au 1^{er} septembre 2022**. Toutefois, les instituteurs et professeur des écoles nommés par intérim dans les fonctions de directeur d'école pour la durée d'une année scolaire sont inscrits, sur leur demande, sur la liste d'aptitude qui prend effet à la rentrée suivante, sans condition d'ancienneté de service, mais sous réserve d'un AVIS FAVORABLE de l'I.E.N. de la circonscription. La liste d'aptitude départementale demeurant valable durant trois années scolaires, les agents inscrits pour les rentrées 2020 et 2021 n'ont pas à renouveler.

2. Modalités de sélection des candidats

Les candidats renvoient la notice de candidature dûment complétée, datée et signée (formulaire ci-joint), **pour le mercredi 15 décembre 2021, délai de rigueur**, à la Division des Personnels du 1^{er} degré. Ils seront invités à participer à une session de préparation, en visioconférence ou en présentiel (selon le protocole sanitaire en vigueur), à l'entretien devant la commission chargée d'évaluer leur aptitude à occuper un tel emploi, en présentiel, auquel ils seront convoqués par la suite.

3. Nomination dans l'emploi de directeur d'école

Peuvent être nommés par mes soins :

- les candidats inscrits sur la liste d'aptitude départementale,
- sur leur demande, dans le cadre du mouvement départemental, les instituteurs et les professeurs des écoles nommés à titre définitif dans un emploi de directeur d'école en 2021-2022,
- sur leur demande, dans le cadre du mouvement départemental, les instituteurs et les professeurs des écoles ayant été nommés dans le même département ou dans un autre département dans un emploi de directeur d'école durant au moins trois années scolaires.

Pour la directrice académique
et par délégation,
La secrétaire générale,


Corinne GRIZON



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Vienne

**Demande d'inscription sur la
liste d'aptitude aux fonctions
de directeur d'école de 2
classes et plus**

Rentrée 2022

Cadre A : le candidat

NOM Prénom :

Fonction :

Ecole d'affectation :

Ancienneté générale des services :

Cadre B : motivation

Je souhaite participer à une réunion de préparation de l'entretien* : oui non

A le

Signature

*En visioconférence ou en présentiel (selon le protocole en vigueur)

Cadre C : avis circonstancié de l'IEN de la circonscription

Avis favorable

Avis défavorable

Dispense d'entretien pour un **enseignant faisant fonction de directeur** : oui non

A le

signature

La commission

-
-
-

Cadre D : la commission conduit l'entretien en prenant appui sur les trois domaines de responsabilité du directeur d'école

Les responsabilités pédagogiques

Les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école

Les relations avec les parents et les partenaires de l'école

Cadre E : l'avis de la commission au sujet de la candidature

Points forts :

Points à améliorer :

Favorable

Défavorable pour le-s motif-s suivant-s

A Limoges, le

Les membres de la commission